

**RÉSOLUTION**  
**2023-012**

**SALAIRES POUR LA SEMAINE DU 15 AU 21 OCTOBRE 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité d'Authier-Nord (la Municipalité) ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 20 septembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec (la Commission) peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le 29 septembre 2023, le Président de la Commission a désigné madame Sandra Bilodeau, membre de la Commission, et en son absence madame Mélanie Robert, membre de la Commission, pour voir à l'administration provisoire de la Municipalité et adopter par résolution toute mesure nécessaire à son administration;

**CONSIDÉRANT QUE** pour la semaine du 15 octobre au 21 octobre 2023, des salaires au montant de 1 541,03 \$ doivent être payés aux employés, selon le registre des heures travaillées;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** la directrice générale par intérim à payer les salaires pour la semaine du 15 au 21 octobre 2023.

---

Sandra Bilodeau  
Membre  
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président